

Rapporteur : **Monsieur Michel GUERIN**

OBJET : Aliénation de véhicules et de matériels

Mesdames, Messieurs,

VU l'instruction budgétaire M14,

VU la circulaire interministérielle CD 6955 du 31.12.96 relative à l'inventaire des actifs

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sortir de l'inventaire des véhicules et divers matériels

CONSIDERANT que ces véhicules et divers matériels sont devenus obsolètes.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

→ de donner un avis favorable pour la réforme des véhicules et matériels suivants :

Véhicules	Immatriculation
Remorque plateau	6205 QG 86
Remorque plateau	4095 QU 86
Remorque plateau	3504 RG 86

Matériels - Outillage	Type
Plaque vibrante BOMAG	BPR 50/550
Cylindre 1 bille BOMAG	E 673 LS 267
Cylindre 1 bille ALBARET	EE673LHK
Pose bordure RABAUD	737 A19
Scie à eau	E 780 U
Citerne 1 500 l	
Plaque vibrante WACKER	DPS 1750
Machine à peinture TRACARD	

Ces véhicules et matériels seront vendus en ferraille.

Véhicules	Immatriculation	Année de mise en service	N° Inventaire
Renault Trafic	1127 SD 86	1991	SE 3410VI910017

Ce véhicule sera vendu, soit en état d'utilisation, soit en ferraille.

- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier
- d'enregistrer les recettes sur le compte budgétaire correspondant.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 11.02.08 n° 961

Publié en mairie

Le 6.02.08

Pour le maire et par délégation,

La directrice générale adjointe des services

Paquita BANNIER-GAUTHIER